

# INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018, 10 HEURES

## Réglementation exceptionnelle de la circulation et du stationnement

- ❖ Les écoles élémentaire et maternelle réhabilitées, dénommées « Groupe scolaire Simone Veil », seront inaugurées samedi 22 septembre 2018, à 10 heures. L'inauguration est ouverte à tous ; vous y êtes cordialement invité.
- ❖ Pour le bon déroulement de cette manifestation et la sécurité de tous, une **réglementation exceptionnelle de la circulation et du stationnement** sera mise en place **samedi 22 septembre 2018, de 8 heures à 15 heures**, comme suit :
  - **stationnement interdit rue de la Charrière basse, entre le feu tricolore et l'accès au restaurant scolaire.**
  - **rue de la Charrière basse, pour la partie située entre le feu tricolore et le petit rond-point :**
    - circulation interdite dans le sens Est-Ouest, du petit rond-point jusqu'au feu tricolore.
    - circulation autorisée dans le sens Ouest-Est, du feu tricolore jusqu'au petit rond-point, sur la voie de gauche uniquement.
  - **chemin de Ronde et rue de la Charrière basse, pour la partie située entre le petit rond-point et l'intersection avec le chemin de Ronde :** circulation autorisée à double sens. Le rétablissement du double sens demeure exceptionnel, pour les besoins de l'inauguration.
  - **vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la rue Charrière basse.**

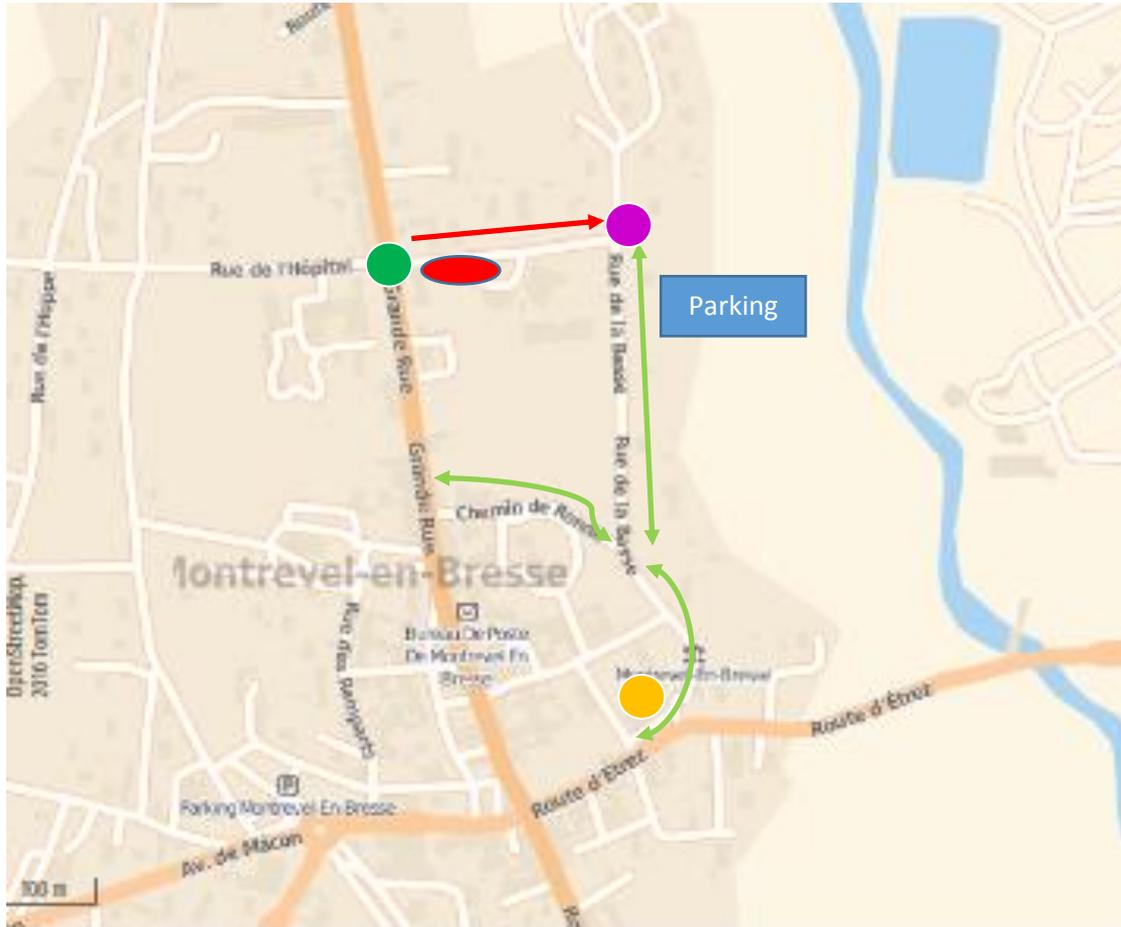
**Voir plan au verso.**



# Circulation et stationnement

## samedi 22 septembre 2018

### de 8 heures à 15 heures



-  Circulation autorisée sens Ouest-Est, sur la voie de gauche
-  Double sens de circulation
-  Feu tricolore
-  Petit rond-point
-  Salle des fêtes
-  Stationnement interdit entre le feu tricolore et l'accès au restaurant scolaire
-  Parking, sur l'emplacement de l'ancienne école provisoire